

Prise de position sur l'économie circulaire

Pour atteindre les objectifs climatiques internationaux, il est nécessaire de réduire les besoins considérables en énergie et en ressources dans le secteur de la construction. Pour ce faire, il est indispensable de passer d'une économie linéaire à une économie circulaire. La construction circulaire vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que l'utilisation de nouvelles ressources primaires. La transition responsable vers un secteur de la construction circulaire représente un défi de taille. Au cours d'une phase d'évaluation complète et structurée, HIAG a analysé les différents aspects de l'économie circulaire et les a évalués par rapport à ses propres activités commerciales. Six principes stratégiques ont été élaborés et inscrits dans le « Manifeste pour une construction durable ». Ces principes sont les suivants :

1. **Développement du parc immobilier existant** : En principe, les structures existantes doivent continuer à être utilisées dans le cadre des développements. La condition préalable est une utilisation durable et économiquement efficace des structures existantes.
2. **Suffisance** : Une autre priorité consiste à veiller à ce que les nouvelles constructions soient réalisées de manière économe en ressources. Cela comprend notamment des structures porteuses efficaces, une utilisation adéquate de l'espace avec un type d'utilisation économiquement efficace, des techniques de construction ciblées et des matériaux de construction durables. L'objectif est de promouvoir la qualité et la durabilité des biens immobiliers développés.
3. **Flexibilité d'utilisation** : La flexibilité en matière de changements d'utilisation ou d'évolution des besoins d'utilisation doit être garantie par une aptitude à l'utilisation par des tiers appropriée.
4. **Choix des matériaux** : Les matériaux de construction recyclés et les matières premières renouvelables doivent être privilégiés lors de la matérialisation. L'utilisation de composants réutilisés n'est actuellement pas une priorité pour HIAG en raison du rapport coût-bénéfice défavorable et des défis logistiques considérables que cela représente. Il en va de même pour l'inventaire des matériaux utilisés, par exemple sous la forme de passeports pour les bâtiments.
5. **Séparation des composants** : Les composants doivent être installés conformément aux spécifications Minergie-ECO, de manière à pouvoir être triés par type lors du démantèlement et réutilisés ou recyclés autant que possible dans leur intégralité.
6. **Démontage et réutilisation** : Lors de l'attribution de projets de démantèlement, un taux de recyclage élevé est pris en compte. Cela encourage la réutilisation et permet de réduire les coûts d'élimination.

Le présent document est une traduction de la version originale allemande. En cas de doute, la version allemande fait foi.